

## CRIF RealTime Ireland Limited - Accès à l'Interface Utilisateur

### Contrat de licence d'utilisateur final

#### 1. INTRODUCTION

- 1.1 Bienvenue sur l'application web « Access to Account » (l'"**Interface Utilisateur**").
- 1.2 Les termes en majuscules utilisés dans le présent contrat de licence d'utilisateur final ("**CLUF**") ont la signification donnée dans la clause 16.1.
- 1.3 Dans le présent CLUF :
  - (a) "nous", "notre" et "nos" désignent CRIF Realtime Ireland Limited, une société enregistrée en République d'Irlande sous le numéro 641672 et dont le siège social est situé au 3e étage, bloc D, Adelphi Plaza, Dun Laoghaire, Co. Dublin
  - (b) "vous" et "votre" désigne l'entité identifiée dans le Formulaire d'identification qui conclut un accord avec nous pour lui permettre d'utiliser le Service.
- 1.4 En téléchargeant ou en accédant de toute autre manière à l'Interface Utilisateur, vous acceptez d'être lié par le présent CLUF qui, avec notre politique de confidentialité disponible ci-dessous à la fin du présent CLUF ("**Politique de confidentialité**"), constitue un accord juridiquement contraignant entre vous et nous concernant notre fourniture des Services à votre intention ("**Contrat**"). Si vous n'êtes pas d'accord avec l'un des termes du Contrat, vous devez immédiatement cesser d'utiliser l'Interface Utilisateur.
- 1.5 La personne qui soumet le Formulaire d'identification :
  - (a) garantit et déclare qu'il/elle a le pouvoir d'agir en votre nom ;
  - (b) reconnaît qu'elle a lu et compris le présent CLUF ;
  - (c) reconnaît qu'elle a lu et compris notre Politique de confidentialité ; et
  - (d) est réputé avoir accepté les termes du Contrat en votre nom.

#### 2. A PROPOS DE NOUS

- 2.1 Nous sommes autorisés et réglementés par la Banque centrale d'Irlande ("**CBI**") en tant que "fournisseur de services d'information sur les comptes" en vertu du Statutory Instrument number 6 of 2018 - European Union Payment Services Regulations 2018 ("**PSRs 2018**"), transposant la PSD2, avec le numéro de référence C190092.
- 2.2 Aux conditions prévues dans le présent CLUF, nous vous fournirons, via l'Interface Utilisateur, un service d'information sur les comptes, dans le cadre duquel nous obtiendrons les Données de Compte directement des Comptes de Paiement Désignés des Institutions Financières et vous fournirons ces Données du Compte, et nous vous les fournirons également par l'intermédiaire des tiers fournisseurs de services, que vous aurez spécifiés afin qu'ils puissent fournir leurs services (chacun de ces tiers étant un "**Tiers Fournisseur de Services**").

### 3. DURÉE ET RÉSILIATION

- 3.1 Le Contrat prend effet lorsque nous vous notifions que nous avons accepté le Formulaire d'identification ou, si cela est antérieur, lorsque nous mettons l'Interface Utilisateur à votre disposition pour la première fois ("**Date d'entrée en vigueur**").
- 3.2 Vous ou nous pouvons résilier le contrat à tout moment en adressant une notification écrite à l'autre partie.
- 3.3 En cas de résiliation du Contrat pour quelque raison que ce soit :
- (a) les licences accordées en vertu de la clause 6.1 sont immédiatement résiliées ;
  - (b) vos données seront traitées conformément à la Politique de confidentialité ; et
  - (c) les droits, recours, obligations ou responsabilités des parties qui se sont accumulés jusqu'à la date de résiliation, y compris le droit de demander des dommages et intérêts pour toute violation du Contrat existant à la date de résiliation ou avant celle-ci, ne sont pas affectés ou compromis.

### 4. ACCÈS AUX DONNÉES DU COMPTE ET ENVOI À DES TIERS PRESTATAIRES DE SERVICES

- 4.1 Lorsque vous effectuez une demande à travers l'Interface Utilisateur pour récupérer les Données de Compte, pour que nous puissions fournir les Services, vous devez via l'Interface Utilisateur :
- (a) conformément à l'article 67, section 2 (f) de la DSP2, donner votre consentement explicite pour que nous puissions accéder aux données de transaction et autres données du compte de tous vos Comptes de Paiement Désignés ("**Données du Compte**") et les traiter uniquement conformément aux Fins Autorisées décrites dans la clause 5.2 du présent Contrat et dans la Politique de confidentialité ;
  - (b) vous identifier auprès des Institutions Financières concernées lorsque cela vous est demandé ;
  - (c) déclarer que pendant la Durée, vous avez donné votre consentement pour que nous obtenions les Données du Compte de tous vos comptes bancaires éligibles et accepter de nous informer immédiatement si cette déclaration cesse d'être vraie ;
  - (d) donner votre consentement explicite pour le traitement de catégories particulières de données personnelles telles que définies à l'article 9 du Règlement général de protection des données, qui pourraient être traitées au sein des Services ; et/ou
  - (e) confirmer les Tiers Prestataires de Services à qui vous souhaitez envoyer les Données du Compte et nous informer de tout changement dans la liste des Tiers Prestataires de Services à qui vous souhaitez que nous envoyions les Données du Compte.
- 4.2 Si le consentement que vous nous avez donné pour accéder aux Données du Compte et les utiliser expire, nous pouvons vous demander, via l'Interface Utilisateur, de renouveler votre consentement et/ou de vous identifier à nouveau auprès de l'Institution Financière concernée.
- 4.3 Vous pouvez à tout moment, via l'Interface Utilisateur, révoquer ou modifier le consentement que vous nous avez donné pour accéder et utiliser tout ou partie des

Données du Compte, mais si vous le faites et que nous avons besoin d'utiliser ces données pour exécuter les Services, nous pouvons immédiatement cesser de vous fournir les Services.

- 4.4 Vous êtes responsable du maintien de la confidentialité et de la sécurité de toutes les Données de Sécurité, et vous nous informerez immédiatement si vous avez connaissance de la perte, du vol ou de l'utilisation non autorisée de ces données. Nous nous réservons le droit de refuser l'accès à l'Interface Utilisateur (ou à une partie de celle-ci) si nous avons des raisons de croire qu'une perte, un vol ou une utilisation non autorisée des justificatifs de sécurité s'est produite. Un tel refus d'accès peut, sans limitation, nous permettre d'enquêter sur la perte, le vol ou l'utilisation non autorisée de toute Donnée de sécurité.

## 5. FOURNITURE DES SERVICES

- 5.1 Lorsque vous faites une demande de mise à jour des Données du Compte en utilisant l'Interface Utilisateur, sous réserve de votre respect du présent CLUF, nous ferons tout ce qui est raisonnablement possible pour

(a) collecter toutes les Données du Compte disponibles directement à partir de vos Comptes de Paiement Désignés en utilisant un service d'informations de compte au sens du PSD2 ;

(b) vous fournir une copie des Données du Compte dans un rapport (et nous ferons des efforts raisonnables pour fournir ce rapport dans un délai d'un jour ouvrable après que vous vous soyez identifié avec succès auprès de l'Institution Financière concernée afin de nous permettre d'accéder aux Données du Compte) ; et

(c) vous fournir les Données du Compte auprès des Tiers Fournisseurs de Services que vous avez indiqués,

ensemble, les "**Services**".

**Toutefois, nous ne vérifierons pas, n'auditerons pas et n'effectuerons pas d'analyse en ce qui concerne les Données du Compte et/ou leur exactitude, leur qualité ou leur exhaustivité, que ce soit avant ou après leur transmission à des Tiers Fournisseurs de Services, et vous êtes seul responsable des actions que vous entreprenez sur la base de ces informations.**

- 5.2 Nous n'utiliserons les Données du Compte ou toute autre donnée que vous nous fournissez que de la manière suivante :

(a) pour vous fournir les Services et tout autre service supplémentaire auquel vous consentez, comme décrit dans la Politique de confidentialité ;

(b) pour créer des données agrégées (y compris en combinaison avec les données d'autres clients, à condition que vos données n'identifient aucun individu), que nous pouvons ensuite utiliser à des fins d'analyse statistique, pour améliorer l'Interface Utilisateur, les Services et nos services en général, ou pour nos autres objectifs commerciaux raisonnables ; et/ou

(c) le partager avec des tiers uniquement dans les conditions décrites dans la Politique de confidentialité et uniquement aux fins décrites dans la Politique de confidentialité,

ensemble, les "**Fins Autorisées**".

## **6. OCTROI DE LA LICENCE**

6.1 Sous réserve de votre respect du présent CLUF, nous vous accordons une licence limitée, non exclusive, non transférable, non susceptible de sous-licence et révocable pendant la Durée pour vous permettre d'utiliser l'Interface Utilisateur et d'utiliser toute documentation ou tout guide d'utilisation que nous pouvons vous fournir pour vous aider à utiliser l'Interface Utilisateur.

6.2 Vous ne devez pas :

(a) accorder de sous-licence à un tiers pour tout droit sur l'Interface Utilisateur ;

(b) utiliser l'Interface Utilisateur à des fins commerciales quelles qu'elles soient autres que l'obtention des Services pour vos propres besoins commerciaux internes ;

(c) vendre, transférer, concéder sous licence, louer, prêter, fournir, distribuer ou permettre de toute autre manière l'accès à l'Interface Utilisateur à des tiers ou héberger l'Interface Utilisateur dans le cadre d'un accord multi-locataires, dans chaque cas sans notre consentement écrit préalable ;

(d) utiliser l'Interface Utilisateur de manière illégale, à des fins illégales ou non autorisées ou d'une manière qui favorise ou encourage une activité illégale, y compris (sans limitation) la violation des droits d'auteur ;

(e) tenter d'obtenir un accès non autorisé à (i) l'Interface Utilisateur ; ou (ii) à tout réseau, serveur ou système informatique connecté à l'Interface Utilisateur; ou

(f) modifier, adapter, traduire ou faire du reverse engineer de toute partie de l'Interface Utilisateur ou reformater ou encadrer toute partie des pages constituant l'Interface Utilisateur, sauf dans la mesure expressément autorisée par le présent CLUF ou par la loi.

## **7. DÉCLARATIONS ET GARANTIES**

À compter de la Date d'entrée en vigueur et à tout moment pendant la Durée, vous garantisiez et déclarez que

(a) vous êtes le titulaire des Comptes de Paiement Désignés et que vous avez l'autorité de nous permettre d'accéder, d'utiliser et de transmettre les Données du compte conformément au présent CLUF ;

(b) toute information que vous nous fournissez via l'Interface Utilisateur (y compris les références de sécurité) ne contient pas de virus ou de matériel illégal, nuisible, menaçant, diffamatoire, obscène, contrevenant, harcelant, facilitant une activité illégale ou causant des dommages à toute personne ou propriété ;

(c) vous vous assurerez que votre utilisation de l'Interface Utilisateur et des Services ne viole aucune loi applicable, ni aucune condition, politique, directive, réglementation ou restriction de l'Institution Financière concernée, et nous déclinons expressément toute responsabilité en cas de manquement de votre part ;

(d) CRIF Realtime Ireland et les tiers énumérés dans notre Politique de confidentialité peuvent légitimement traiter toutes les Données Personnelles auxquelles nous pouvons avoir accès en fournissant les Services, tels qu'ils sont énumérés dans la Politique de confidentialité, et le traitement des données, effectué conformément au

CLUF et à la Politique de confidentialité, n'implique aucune violation de toute loi applicable ; et

(e) à tout moment, lorsque vous utilisez l'Interface Utilisateur, vous devez vous conformer à toutes les lois applicables.

## **8. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**

8.1 Nous ou nos concédants de licence possédons tous les droits, y compris les droits de propriété intellectuelle sur le matériel. Vous ne pouvez pas utiliser, copier, modifier, varier, reproduire, publier, afficher, distribuer, stocker, transmettre, exploiter commercialement ou diffuser sous quelque forme que ce soit les Matériels, sauf :

(a) comme expressément autorisé dans le présent CLUF ; ou

(b) avec notre consentement écrit préalable.

8.2 Nous et nos concédants de licence nous réservons tous les droits sur les Matériels qui ne vous sont pas expressément concédés sous licence en vertu de la clause 6.1.

## **9. LIEN ENVERS DES TIERS**

9.1 L'Interface Utilisateur peut contenir des liens vers des sites web exploités par des tiers ("**Sites Web Tiers**"). Nous n'avons aucune influence ni aucun contrôle sur ces Sites Web Tiers et, sauf indication contraire dans l'Interface Utilisateur, nous ne sommes pas responsables des Sites Web Tiers, de leur disponibilité ou de leur contenu et ne les approuvons pas.

## **10. CONFIDENTIALITÉ**

10.1 Chaque partie peut avoir accès aux Informations Confidentielles de l'autre partie afin de remplir ses obligations en vertu du Contrat. Chaque partie doit garder confidentielles les Informations Confidentielles de l'autre partie et, sauf si la loi l'exige, ne pas mettre les Informations Confidentielles de l'autre partie à la disposition d'un tiers ni utiliser les Informations Confidentielles de l'autre partie à des fins autres que l'exécution du Contrat. Chaque partie prend toutes les mesures raisonnables pour s'assurer que les Informations Confidentielles de l'autre partie auxquelles elle a accès ne sont pas divulguées ou distribuées par ses employés ou agents en violation des dispositions du Contrat. Aucune partie n'est responsable de la perte, de la destruction, de l'altération ou de la divulgation d'Informations Confidentielles causée par un tiers. Les Informations Confidentielles d'une partie ne sont pas réputées inclure des informations qui : (i) sont ou deviennent publiquement connues autrement que par un acte ou une omission de la partie destinataire ; (ii) étaient en possession légale de l'autre partie avant la divulgation ; (iii) sont légalement divulguées à la partie destinataire par un tiers sans restriction de divulgation ; (iv) sont développées indépendamment par la partie destinataire, ce développement indépendant pouvant être démontré par des preuves écrites ; ou (v) doivent être divulguées par la loi, par tout tribunal compétent ou par tout organisme réglementaire ou administratif.

10.2 À l'exception de ce qui est prévu dans le Contrat, aucune partie ne doit faire, ou permettre à quiconque de faire, une annonce publique concernant le Contrat sans le consentement écrit préalable des autres parties (ce consentement ne devant pas être refusé ou retardé de manière déraisonnable), sauf si la loi, une autorité gouvernementale ou réglementaire (y compris, sans limitation, toute bourse de valeurs mobilières concernée), un tribunal ou une autre autorité compétente l'exige.

## **11. POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ**

- 11.1 Aux fins de la législation sur la protection des données, nous sommes le Responsable des Données Personnelles que vous nous soumettez via l'Interface Utilisateur. Nous n'utiliserons les Données Personnelles que vous nous avez fournies que conformément à la Politique de confidentialité.

## **12. LIMITATIONS DE RESPONSABILITÉ ; INDEMNITÉS**

- 12.1 Aucune disposition du Contrat ne limite ou exclut notre responsabilité (i) en cas de décès ou de dommages corporels causés par notre négligence, (ii) en cas de fraude ou de fausse déclaration frauduleuse ou (iii) dans la mesure où cette responsabilité ne peut être limitée ou exclue par les lois applicables.
- 12.2 Sous réserve de la clause 12.1, aucune partie ne sera responsable envers l'autre en vertu ou en connexion avec le Contrat (que cette responsabilité résulte d'un contrat, d'un comportement illicite (y compris la négligence) ou autrement) pour toute perte de bénéfices, de ventes, de chiffre d'affaires, de contrats, de clients, d'affaires, d'économies anticipées, de réputation, de logiciels, de données ou d'informations (dans chaque cas, qu'elle soit directe ou indirecte) ou pour toute perte ou dommage indirect ou consécutif, dans chaque cas, que la partie concernée ait été ou non consciente de la possibilité d'une telle conséquence.
- 12.3 Sous réserve des clauses 12.1 et 12.2, et dans la limite maximale autorisée par la loi applicable au consommateur, notre responsabilité totale envers vous en vertu ou en relation avec le Contrat (qu'elle soit contractuelle, délictuelle (y compris la négligence), pour violation d'une obligation légale ou autre) sera limitée, pour tous les événements survenant pendant la Durée, à 1 000 € (mille euros), sauf en cas de notre responsabilité en relation avec tout accès non autorisé ou frauduleux, ou l'utilisation, de vos Données du Compte qui sera limitée (que ce soit par contrat, par délit (y compris la négligence), pour violation d'une obligation légale ou autre) au niveau de notre assurance de responsabilité civile professionnelle, au prorata entre vous et tout autre utilisateur de nos Services qui est affecté par le même incident qui donne lieu à la responsabilité correspondante.
- 12.4 Sauf disposition contraire expresse et spécifique dans le présent CLUF et dans les Lois Applicables et par la loi applicable au consommateur:
- (a) l'Interface Utilisateur et les Services vous sont fournis sur une base "en l'état" ; et
- (b) toutes les garanties, déclarations, conditions et autres termes de quelque nature que ce soit, prévus par la loi ou autre, sont exclus du Contrat, y compris, sans limitation, toute garantie, élément ou condition concernant l'exactitude, la disponibilité, l'opportunité, l'exhaustivité, la qualité satisfaisante, la performance et/ou l'adéquation à l'objectif de l'Interface Utilisateur et/ou des Services.
- 12.5 Nous ne serons pas responsables d'une violation du Contrat ou d'un manquement à la fourniture des Services en raison de circonstances échappant à notre contrôle raisonnable. Nous ne sommes pas responsables des retards, des défauts de livraison ou de toute autre perte ou dommage résultant du transfert de données sur les réseaux et installations de communication, y compris l'Internet, et vous reconnaissez que les Services peuvent être soumis à des limitations, des retards et d'autres problèmes inhérents à l'utilisation de ces installations de communication. En outre, nous ne serons pas responsables d'une violation du Contrat ou d'un manquement à la fourniture des Services dans des circonstances où nous ne pouvons pas accéder à une partie des Données du Compte, soit parce que vous n'avez pas donné ou réappliqué le

consentement pertinent, soit parce que l'Institution Financière concernée restreint l'accès ou ne peut pas fournir l'accès pour des raisons indépendantes de notre volonté).

- 12.6 Nous n'effectuons aucune analyse et ne vérifions pas l'exactitude ou l'exhaustivité des Données de Compte (y compris le fait que toutes les informations pertinentes ont été fournies ou non par vous). Nous ne sommes pas responsables des pertes causées par (i) des erreurs ou des omissions dans les données, les informations ou les instructions que vous avez fournies en relation avec l'Interface Utilisateur ou les Services ou (ii) des actions que nous avons entreprises sur vos instructions.
- 12.7 Vous êtes seul responsable des résultats obtenus par votre utilisation de l'Interface Utilisateur et des Services et des conclusions tirées de cette utilisation. Toute utilisation des Données du Compte par un Tiers Fournisseur de Services sera régie par les accords en place entre vous et ce Tiers Fournisseur de Services, et nous déclinons expressément toute responsabilité en relation avec cette utilisation.
- 12.8 Vous devez nous indemniser des dommages, pertes, coûts, dépenses et responsabilités (y compris les frais juridiques raisonnables y afférents) qui sont directement ou indirectement encourus par nous en conséquence de ou en relation avec :
- (a) votre utilisation de l'Interface Utilisateur et/ou des Services autrement qu'en conformité avec le présent CLUF et les lois applicables ; et/ou
- (b) toute réclamation faite par un tiers découlant de votre accès à et/ou de votre utilisation de l'Interface Utilisateur et/ou des Services.
- 12.9 Vous aurez le contrôle et l'autorité exclusifs en ce qui concerne la défense, le règlement ou le compromis de toute réclamation de tiers à laquelle s'applique l'indemnité prévue à la clause 12.8, à condition que vous obteniez notre consentement écrit préalable pour un tel règlement ou compromis, à moins que nous soyons entièrement libérés de toute réclamation et que nous ne soyons pas tenus de faire une reconnaissance de responsabilité.

### **13. SUSPENSION DU SERVICE**

- 13.1 Nous nous réservons le droit de suspendre ou de cesser de vous fournir l'accès à l'Interface Utilisateur et/ou à l'un des Services, avec ou sans préavis, si nous savons ou soupçonnons raisonnablement que vous êtes en violation des termes du présent Contrat, ou si nous considérons raisonnablement que nous devons le faire pour nous conformer aux lois applicables, sans qu'aucune responsabilité envers vous ne puisse être engagée de quelque manière que ce soit si nous choisissons de le faire.

### **14. PLAINTES**

- 14.1 Si vous avez une plainte à formuler, veuillez nous écrire à l'adresse électronique [dpo@crifrealtime.ie](mailto:dpo@crifrealtime.ie) ou à toute autre adresse électronique que nous vous communiquerons de temps en temps.
- 14.2 Nous nous efforcerons de résoudre votre plainte et de vous donner notre réponse finale dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de la plainte. Dans des situations exceptionnelles, il se peut que nous ne puissions pas répondre dans les 15 jours ouvrables et, si tel est le cas, nous vous informerons des raisons de ce retard. Dans

tous les cas, nous vous fournirons une réponse à votre plainte dans les 35 jours ouvrables suivant la réception de la plainte. Les demandes d'exercice de vos droits de personne concernée, tels que définis dans la législation sur la protection des données, seront traitées conformément à notre Politique de confidentialité et, de toute façon, à la législation sur la protection des données.

- 14.3 Selon la nature de votre plainte et si vous n'êtes toujours pas satisfait de notre réponse, vous pouvez avoir le droit de soumettre votre plainte par le biais de la plateforme de règlement des litiges en ligne de l'UE

<https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/index.cfm?event=main.home2.show&lng=>

## 15. GENERAL

- 15.1 **Force Majeure.** Nous n'aurons aucune responsabilité envers vous dans le cadre du Contrat si nous sommes empêchés ou retardés dans l'exécution de nos obligations aux termes du Contrat ou dans l'exercice de nos activités par des actes, événements, omissions ou accidents échappant à notre contrôle raisonnable, à condition que nous vous informions de tout événement de ce type et de sa durée prévue.
- 15.2 **Modifications.** Nous nous réservons le droit de mettre à jour le présent CLUF de temps à autre. Si nous le faisons, la version mise à jour entrera en vigueur immédiatement et le CLUF sera disponible via un lien dans l'Interface Utilisateur vers cette page. Il vous incombe de consulter régulièrement le présent CLUF afin de prendre connaissance de toute version mise à jour et vous serez réputé avoir accepté toute version mise à jour du présent CLUF si vous continuez à utiliser l'Interface Utilisateur.
- 15.3 **Absence de renonciation.** Le défaut ou le retard d'une partie à exercer un droit ou un recours prévu par le présent Contrat ou par la loi ne constitue pas une renonciation à ce droit ou à tout autre droit ou recours, et n'empêche ni ne limite l'exercice ultérieur de ce droit ou de tout autre droit ou recours. Aucun exercice unique ou partiel de ce droit ou de cette voie de recours n'empêchera ou ne limitera la poursuite de l'exercice de ce droit ou de toute autre voie de recours.
- 15.4 **Droits et recours.** Sauf disposition expresse du Contrat, les droits et recours prévus par le Contrat s'ajoutent aux droits ou recours prévus par la loi et n'excluent pas ces derniers.
- 15.5 **Indépendance.** Si une disposition (ou une partie d'une disposition) du Contrat est jugée par un tribunal ou un organe administratif compétent comme étant invalide, inapplicable ou illégale, les autres dispositions restent en vigueur. Si une disposition invalide, inapplicable ou illégale serait valide, applicable ou légale si une partie de celle-ci était supprimée, la disposition s'appliquera avec toute modification nécessaire pour donner effet à l'intention des parties.
- 15.6 **Intégralité du Contrat.** Le Contrat, et tous les documents auxquels il est fait référence, constituent l'intégralité de l'accord entre les parties et remplacent tout arrangement, accord ou entente antérieurs entre elles concernant le sujet qu'ils couvrent. Chacune des parties reconnaît et accepte qu'en concluant le Contrat, elle ne se fonde sur aucun engagement, promesse, assurance, déclaration, représentation, garantie ou accord (qu'il soit fait par négligence ou en toute innocence et qu'il soit écrit ou non) de toute personne (partie à l'accord ou non) concernant l'objet de l'accord, autre que ce qui est expressément prévu dans l'accord.
- 15.7 **Cession.** Aucune partie ne peut, sans le consentement écrit préalable de l'autre partie (qui ne doit pas être refusé ou retardé de manière déraisonnable), céder, transférer,

grever, sous-traiter ou traiter de toute autre manière tout ou partie de ses droits ou obligations en vertu du Contrat, à l'exception du droit que nous avons de céder le Contrat à toute société appartenant au groupe de sociétés CRIF, ce qui peut être fait sans aucun consentement préalable. Toutefois, nous faisons appel à des prestataires techniques agissant en tant que sous-traitants de données pour nous aider à vous fournir l'Interface Utilisateur et les Services ; à cette fin, vous acceptez que ces prestataires techniques puissent accéder, stocker et utiliser les Données du Compte uniquement pour qu'ils puissent nous fournir leurs services, et nous resterons responsables de leur respect des conditions du présent Contrat.

- 15.8 **Absence de partenariat ou d'agence.** Aucune disposition du présent Contrat n'a pour objet ou ne doit avoir pour effet de créer un partenariat entre les parties, ni d'autoriser l'une des parties à agir en tant que mandataire de l'autre, et aucune partie n'a le pouvoir d'agir au nom ou pour le compte de l'autre ou de lier l'autre de quelque manière que ce soit (y compris, mais sans s'y limiter, la formulation de toute déclaration ou garantie, la prise en charge de toute obligation ou responsabilité et l'exercice de tout droit ou pouvoir).
- 15.9 **Droits des tiers.** Une personne qui n'est pas partie au Contrat n'a pas le droit de prétendre l'application d'une clause quelconque du Contrat. Les droits des parties de résilier, d'annuler ou de convenir de toute modification, renonciation ou règlement dans le cadre du Contrat ne sont pas soumis au consentement d'une autre personne.
- 15.10 **Notifications.** Toute notification devant être donnée en vertu de l'accord doit être faite par écrit et doit être transmise par courrier électronique comme suit :
- à l'adresse électronique suivante : [customerservice@crifrealtime.ie](mailto:customerservice@crifrealtime.ie) ; et
  - à l'adresse électronique que vous nous fournissez dans le Formulaire d'identification,
- ou toute autre adresse électronique que l'une des parties notifie à l'autre partie de temps à autre. Un avis envoyé par courrier électronique est réputé avoir été reçu au moment où le courrier électronique entre dans le système d'information du destinataire prévu, à condition qu'aucun message d'erreur indiquant un défaut de livraison n'ait été reçu par l'expéditeur.
- 15.11 **Droit applicable.** Le Contrat et tout litige ou réclamation découlant de ou en rapport avec celui-ci ou son objet ou sa formation (y compris les litiges ou réclamations non contractuels) sont régis et interprétés conformément aux au droit de la République d'Irlande. Cela n'affecte pas vos droits en vertu des règles impératives françaises, tels que vos droits en tant que consommateur
- 15.12 **Compétence juridictionnelle.** Vous pouvez engager des poursuites contre nous devant les tribunaux de la République d'Irlande ou devant les Tribunaux français. Nous ne pouvons engager de poursuites contre vous que devant les Tribunaux français.

## 16. DEFINITIONS ET INTERPRETATION

16.1 Les définitions suivantes s'appliquent aux fins du Contrat :

16.2 "Données du Compte" a la signification donnée dans la clause 4.1(a).

16.3 "Contrat" a la signification donnée dans la clause 1.4.

- 16.4 "Lois applicables" signifie toutes les lois et réglementations applicables en République d'Irlande et dans d'autres juridictions, y compris les lois locales de tout pays dans lequel vous utilisez l'interface utilisateur ou profitez des Services.
- 16.5 "Jour ouvrable" signifie un jour autre qu'un samedi, un dimanche ou un jour férié en Irlande.
- 16.6 "Informations Confidentielles" signifie les informations qui sont propriétaires ou confidentielles et qui sont soit clairement étiquetées comme telles, soit identifiées comme Informations confidentielles conformément à la clause 12.1.
- 16.7 "Responsable" a la signification donnée à ce terme dans la législation applicable en matière de protection des données.
- 16.8 "Législation sur la protection des données" signifie le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (Règlement général sur la protection des données) et le Décret du 30 mai 2019 modifiant la loi française n° 78-17 du 6 janvier 1978 ("Loi informatique et libertés"), dans chaque cas tel que modifié, étendu ou réadopté de temps à autre et toute législation subordonnée adoptée en vertu de celui-ci de temps à autre.
- 16.9 "Personne concernée" a la signification donnée à ce terme dans la législation applicable en matière de protection des données.
- 16.10 "Compte de Paiement Désigné" désigne un compte bancaire accessible en ligne et constituant un compte de paiement au sens de la directive PSD2, dont vous êtes le titulaire et dont vous communiquez les coordonnées via l'Interface Utilisateur et/ou le Formulaire d'identification.
- 16.11 "Date d'entrée en vigueur" a la signification donnée dans la clause 3.1.
- 16.12 "CLUF" a la signification donnée dans la clause 1.2.
- 16.13 "Institution financière" désigne, pour chaque Compte de Paiement Désigné, l'institution financière (telle qu'une banque ou un fournisseur de porte-monnaie électronique) qui gère ce Compte de Paiement Désigné.
- 16.14 "Formulaire d'identification" désigne le formulaire de commande en ligne que vous avez rempli et que vous nous soumettez via l'Interface Utilisateur.
- 16.15 "Droits de propriété intellectuelle" : brevets, demandes de brevets, modèles d'utilité, demandes de modèles d'utilité, noms de domaine, marques ou noms commerciaux (droits enregistrés ou non, y compris les droits visant à empêcher la contrefaçon), droits sur le savoir-faire (y compris les secrets commerciaux, la technologie, les méthodes de fabrication, les spécifications et autres informations), dessins et modèles (enregistrés ou non, y compris les demandes de dessins et modèles enregistrés), les droits sur les bases de données, les droits d'utilisation et de protection de la confidentialité des informations confidentielles, les droits d'auteur (y compris les droits sur tout dessin ou logiciel informatique), les droits sur la topographie et autres droits sur les puces à semi-conducteurs, les droits sur les inventions, le droit de demander des dommages et intérêts pour des violations passées de l'un ou de l'ensemble de ces droits et tous les droits ayant un effet équivalent ou similaire où qu'ils soient situés (qu'ils soient ou non enregistrés ou susceptibles d'être enregistrés).

- 16.16 "Matériel" : l'Interface Utilisateur (y compris le code logiciel sous-jacent) et toute documentation ou tout guide d'utilisation s'y rapportant.
- 16.17 "Objectifs autorisés" a la signification donnée dans la clause 5.2.
- 16.18 "Données personnelles" a la signification donnée à ce terme dans la législation applicable en matière de protection des données.
- 16.19 "Politique de confidentialité" a la signification donnée à la clause 1.4.
- 16.20 "Responsable du traitement" a la signification donnée à ce terme dans la législation applicable en matière de protection des données.
- 16.21 "PSD2" : la DIRECTIVE (UE) 2015/2366 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 25 novembre 2015 concernant les services de paiement dans le marché intérieur, modifiant les directives 2002/65/CE, 2009/110/CE et 2013/36/UE et le règlement (UE) n° 1093/2010, et abrogeant la directive 2007/64/CE
- 16.22 "Références de sécurité" signifie toute information de sécurité ou d'accès utilisée par vous pour accéder à un Compte de Paiement Désigné, y compris, mais sans s'y limiter, le nom d'utilisateur, le numéro d'accès, le mot de passe, les questions et réponses de sécurité ou les informations biométriques.
- 16.23 "Services" signifie (i) les services décrits dans la clause 5.1 ; et (ii) tout autre service que nous vous fournissons de temps à autre en relation avec l'Interface Utilisateur.
- 16.24 "Durée" signifie la durée du présent Contrat.
- 16.25 "Tiers Fournisseur de services " a la signification donnée dans la clause 2.2.
- 16.26 "Interface Utilisateur" a la signification donnée dans la clause 1.1.
- 16.27 "Virus" signifie tout programme, routine, dispositif ou code nuisible qui (i) est conçu pour supprimer, désactiver, mettre hors service, fournir un accès non autorisé à, interférer avec ou nuire de toute autre manière à tout logiciel, programme, données, dispositif, système ou service ; (ii) est destiné à fournir un accès non autorisé ou à produire des modifications non autorisées ; ou (iii) rend les données inaccessibles, toute partie du service inutilisable ou autrement incapable d'être utilisée de la manière pour laquelle elle est fournie.
- 16.28 **Interprétation** : Les références aux clauses renvoient aux clauses du présent CLUF. Les titres des clauses n'affectent pas l'interprétation du Contrat. Les mots au singulier comprennent le pluriel et le pluriel comprend le singulier. Une personne comprend une personne physique, morale ou non morale (qu'elle ait ou non une personnalité juridique distincte) et ses représentants légaux et personnels, ses successeurs ou ses ayants droit autorisés. Toute référence à une loi, un décret, une ordonnance, un règlement ou un autre instrument similaire sera interprétée comme une référence à la loi, au décret, à l'ordonnance, au règlement ou à l'instrument tel que modifié ou remplacé par une loi, un décret, une ordonnance, un règlement ou un instrument ultérieur ou tel que contenu dans une nouvelle promulgation ultérieure de celui-ci. Une référence à une loi ou à une disposition légale inclut toute la législation subordonnée adoptée de temps à autre en vertu de cette loi ou de cette disposition légale. Toute phrase introduite par les mots "y compris", "inclure", "en particulier", "par exemple" ou toute autre expression similaire doit être interprétée comme étant uniquement illustrative et ne doit pas être interprétée comme limitant la généralité des mots précédents.